

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 37 Décisions concernant les Services Etat

n° 37

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

12 janvier 1966

Numéro JO

n° 2 du 01/02/1966

Date du numéro

1 février 1966

### TEXTE INTÉGRAL

Est accordée au Directeur des Travaux publics l'autorisation préalable de construire un immeuble à usage de bureau à Djibouti, quartier de la Plaine, boulevard de Gaulle, pour le compte du Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.